

Maison Relais « Bei de Steekauzen »



Concerne: Informations pratiques pour l'année scolaire 2023/2024 de la Maison Relais

Chers parents,

Par la présente, nous vous prions de trouver en annexe les formulaires nécessaires pour l'inscription de votre enfant auprès de la Maison Relais « Bei de Steekauzen » pour l'année scolaire 2023/2024.

Afin de pouvoir valider l'inscription de votre enfant, il faut impérativement que le dossier soit complet. Les formulaires annexés sont à remettre **au plus tard pour le 24 mars 2023**. Une liste avec les pièces à joindre aux formulaires se trouve à la page 3.

Au cas où le dossier n'est pas complet, l'inscription de votre enfant à la Maison Relais ne pourra pas être considérée.

L'exactitude des données fournies via les formulaires annexés est d'une importance particulière. Ces informations font foi pour l'année scolaire 2023/2024.

Voici quelques informations importantes :

1. Fermeture :

La Maison Relais restera fermée pendant les jours suivants :

- **vendredi 15 septembre 2023, le premier jour de la rentrée scolaire**
- les jours fériés légaux
- pendant les vacances scolaires de Noël du 25.12.2023 au 07.01.2024 inclus.

2. Changements d'inscription :

Pendant la période scolaire, **tout changement** concernant l'inscription doit être signalé **au plus tard avant 8h00** du même jour. Ce changement doit nous parvenir par e-mail à maisonrelais@weiler-la-tour.lu en mentionnant **clairement le nom et le prénom de votre enfant, la date ainsi que les plages horaires du changement.**

→ La Maison Relais décline toute responsabilité concernant les enfants qui ne sont pas inscrits correctement.

Lorsque votre enfant est inscrit de façon irrégulière, vous devez nous faire parvenir les présences mensuelles le plus vite possible et au plus tard pour **le 25 du mois précédent.**

Toute absence non excusée ainsi qu'une annulation après 8h00 sera notée et aura des conséquences après plusieurs reprises.

Pour les enfants non-scolarisés toute absence non excusée ainsi qu'une annulation après 8h entraînera la facturation de l'unité prévue.

Lorsque des absences injustifiées se répètent, le SEA se verra contraint d'émettre un avertissement. Après le 3ème avertissement, l'Administration Communale pourra décider l'exclusion de votre enfant de la Maison Relais !

Maison Relais « Bei de Steekauzen »



3. Vacances scolaires :

Les vacances scolaires nécessitent une inscription séparée.

Les fiches d'inscription pour les vacances scolaires 2023/2024 seront disponibles sur le site internet de la commune www.weiler-la-tour.lu/services-communiaux/maison-relais-bei-de-steekauzen à partir de mi-septembre 2023.

Votre enfant est seulement inscrit pour les vacances scolaires si la fiche est remise **dans le délai**. Toute inscription faite après le délai ne sera plus acceptée.

Durant les vacances scolaires, les annulations de l'inscription de votre enfant doivent se faire au moins une semaine avant le début des vacances scolaires (sauf vacances d'été, durant lesquelles le délai de l'annulation sera d'une semaine avant l'annulation concernée). Au cas où ce délai ne serait pas respecté, nous serions obligés de vous facturer les plages d'inscription.

4. Divers:

- Afin d'éviter le risque de contagion, nous vous prions de garder vos enfants à la maison **en cas de maladie et en cas de détection de poux**.
- Pensez à demander, respectivement à renouveler à temps, votre **carte chèque-service** auprès de la commune, afin de profiter de la gratuité pendant la période scolaire (la gratuité concerne uniquement les enfants scolarisés).
- En cas d'erreur d'une facture, veuillez nous en informer avant de recevoir la prochaine facture. Autrement aucune rectification n'est possible.

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous prions d'agréer, Chers parents, l'expression de nos sentiments distingués.

Patricia Siebenaller
Chargée de direction

Annexes:

- Liste des pièces à joindre pour le dossier
- Fiche d'inscription plages horaires
- Fiche de renseignement
- Fiche « Autorisation Photo enfant »
- Information déroulement du premier jour de la rentrée scolaire, **vendredi 15 septembre 2023**

Maison Relais « Bei de Steekauzen »



Liste des documents à remettre pour le dossier 2023/2024

- Fiche d'inscription
- Fiche de renseignement dûment remplie et signée
- Photo récente du visage de votre enfant par email sous format jpeg
(uniquement pour les besoins de la Maison Relais)
- Certificat de travail récent des deux parents (pas de contrat de travail)
- Copie récente de la carte de vaccination de votre enfant
- Copie d'une pièce d'identité valable de votre enfant
- En cas d'allergie ou d'intolérance: PAI (plan d'accueil individualisé) et une trousse avec les médicaments mentionnant le nom de votre enfant.
- Fiche signée autorisation ou refus de prendre des photos de votre enfant
- dernière page signée du ROI adapté (règlement d'ordre interne). Le ROI est à consulter sur le site de la commune <https://weiler-la-tour.lu/services-communaux/maison-relais-bei-de-steekauzen/>



Inscription pour l'année scolaire 2023/2024

(sauf vacances scolaires)

Je désire que mon enfant _____

fréquentant le cycle _____ (en 2023/2024)

de Mme/Mr _____

soit inscrit pour les jours et plages horaires suivants **du lundi 18 septembre 2023** jusqu'au **15 juillet 2024** (sauf vacances scolaires).

Elle/il fréquentera la Maison Relais : régulièrement
 irrégulièrement, selon les dates à annexer
 uniquement en cas d'urgence ; la Maison Relais sera informée par e-mail en temps utile

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07:00-08:00					
08:00-12:00	Ecole	Ecole	Ecole	Ecole	Ecole
12:00-14:00 restaurant scolaire					
14:00-16:00	Ecole		Ecole		Ecole
16:00-18:00					
18:00-19:00					

(pour inscription mettez une croix dans chaque case concernée)

Je désire que mon enfant soit inscrit à partir du lundi 18 septembre selon les plages ci-dessus:
 oui : non :

Si non, je désire inscrire mon enfant à partir du _____ selon les plages ci-dessus.

Remarques : _____

Fait le : _____

Signature des parents/tuteur



Fiche de renseignement

année scolaire 2023/2024

Enfant

Nom et prénom de l'enfant : _____

Adresse : _____

Date et lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

Matricule : _____

Sexe : féminin masculin

Parents/personne responsable/tuteur

Nom : _____

Prénom : _____

Parenté (avec l'enfant) : _____

Adresse : _____

GSM privé : _____

Tél travail : _____

E-Mail : (bien lisible) _____

Etat civil : _____



Situation professionnelle

Parents/personne responsable/tuteur :

Profession : _____

Employeur : _____

Horaire : _____ heures/semaine

Conjoint :

Profession : _____

Employeur : _____

Horaire : _____ heures/semaine

Personnes à contacter en cas d'urgence (si on n'arrive pas à joindre les parents)

Personne 1

Nom et prénom : _____

N° de tél : _____

Personne 2

Nom et prénom : _____

N° de tél : _____

Personnes autorisées à récupérer l'enfant

Personne 1

Nom et prénom : _____

N° de tél : _____

Personne 2

Nom et prénom : _____

N° de tél : _____

Personne 3

Nom et prénom : _____

N° de tél : _____

Personne 4

Nom et prénom : _____

N° de tél : _____



Renseignements concernant l'enfant

Langues parlées : _____ (niveau bien, excellent, etc.)

Est-ce que l'enfant porte des lunettes, un appareil auditif, un appareil orthodontique ou autre ?
Si oui, lequel ? _____

Autres remarques : _____

Fiche médicale

Est-ce que votre enfant nécessite un encadrement spécifique ? _____

Si oui, lequel ? _____

Votre enfant souffre-t-il d'une maladie chronique ? _____

Si oui, laquelle ? (Certificat/PAI à demander auprès de votre médecin) _____

Votre enfant suit-il un traitement spécifique ? _____

Si oui, lequel ? (Certificat à demander auprès de votre médecin) _____

Votre enfant a-t-il une allergie ou intolérance alimentaire ? _____

Si oui, laquelle ? (Certificat/PAI à demander auprès de votre médecin) _____

(Aliment, que votre enfant n'aime pas, n'est pas considéré comme allergie)

Votre enfant a-t-il une allergie autre qu'alimentaire ? _____

Si oui, laquelle ? (Attestation par certificat médical) _____

L'exactitude des données fournies via ce formulaire est d'une importance particulière.
Ces informations font foi pour l'année scolaire 2023/2024.

Pour tout changement, veuillez nous en informer s.v.p.

Date

Signature parents/tuteur

Maison Relais
« **Bei de Steekauzen** »



Autorisation de prendre des photos de votre enfant

Dans le cadre de notre travail pédagogique durant toute l'année scolaire, nous sommes amenés à faire et à utiliser des photos des enfants de la Maison Relais (pour le journal et différentes publications de la Maison Relais, éventuellement, à l'occasion d'exposition du travail des enfants, pour les portes ouvertes de notre structure et « Schoulbuet »).

Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activité. En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous oblige d'avoir l'autorisation écrite des parents pour l'utilisation de ces photos.

.....
Nom de votre enfant : _____

Nom du représentant légal : _____

autorise l'équipe de la Maison Relais « Bei de Steekauzen » à utiliser dans le cadre des activités et projets pédagogique des photos de mon enfant pendant l'année scolaire 2023/2024.

refuse que la Maison Relais utilise des photos de mon enfant pendant l'année scolaire 2023/2024.

Date et signature : _____

Maison Relais « Bei de Steekauzen »



Déroulement premier jour de la rentrée scolaire, vendredi 15 septembre 2023

Afin d'assurer une bonne organisation ainsi qu' un bon déroulement de l'année scolaire 2023/2024, la Maison Relais « Bei de Steekauzen » a décidé, en accord avec le Conseil Echevinal, **de fermer ses portes** le jour de la Rentrée des Classes, **vendredi 15 septembre 2023**.

Ce jour, la Maison Relais « Bei de Steekauzen » vous propose:

- **Un petit-déjeuner « Fairtrade»** devant les portes de l'école et de la Maison Relais, en collaboration avec le comité Fairtrade.
- **Une porte ouverte** de nos locaux entre 8h00 et 10h00. L'équipe pédagogique est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Nous espérons vous y rencontrer nombreux.

Patricia Siebenaller
Chargée de direction